

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 12

Artikel: Gymnase de Chamblandes à Pully/VD
Autor: Devanthery, Patrick / Lamunière, Inès
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gymnase de Chamblandes à Pully/VD

Par
Patrick Devanthery
et Inès Lamunière
Av. Floréal 16
1006 Lausanne

Photos:
F. Pluchinotta

Bâti en 1912, le gymnase de Chamblandes à Pully, près de Lausanne, était à l'origine constitué de deux bâtiments construits sur une esplanade artificielle, bordée d'un haut mur surplombant le pré et le lac.

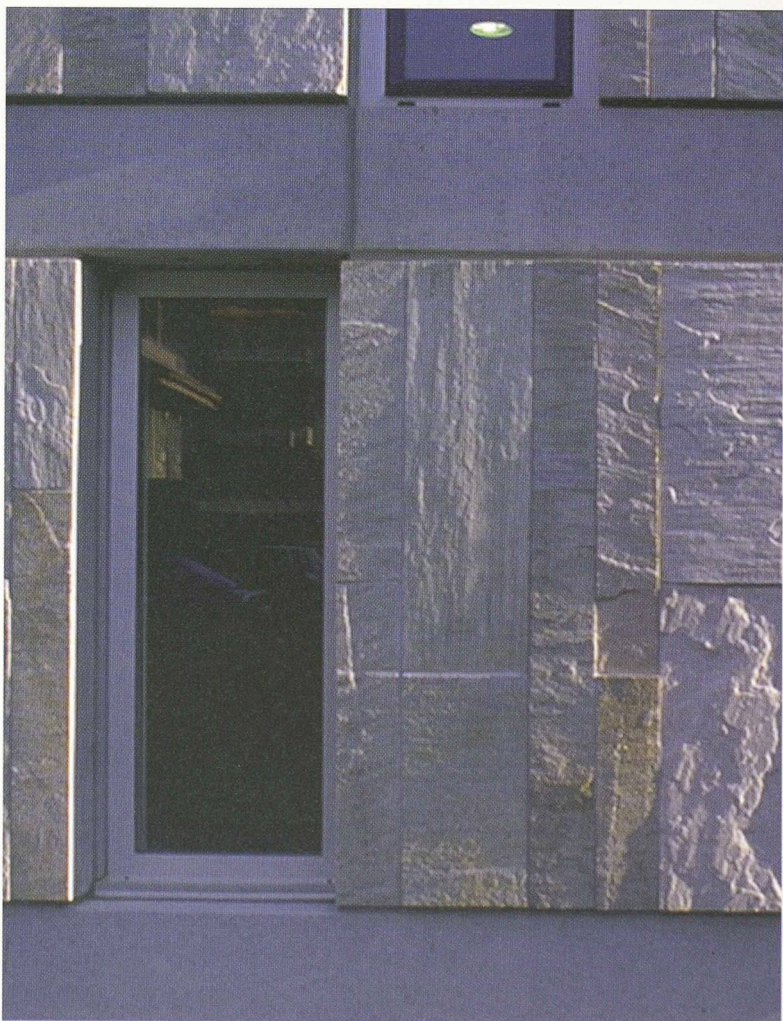
L'agrandissement aujourd'hui achevé regroupe les nouvelles classes en un troisième bâtiment, détaché du mur et posé en contrebas sur le jardin inférieur gagné sur le lac. Il insère la rationalité de la classe dans un bâtiment dont la volumétrie se détache complètement de l'ensemble existant construit sur l'esplanade et il est conçu de manière tout aussi autonome que les deux édifices du début du siècle, avec son hall, ses couloirs, ses escaliers, ses enveloppes, sa symétrie et son échelle propres. L'édifice placé dans ce jardin inférieur s'ajoute aux deux autres pour former un tout, accusant la fluidité de l'espace de l'esplanade où les vues latérales des autres volumes sont non seulement préservées mais accentuées.

Trait caractéristique des socles des écoles vaudoises, la pierre de Saint-Triphon, gris-jaune, est réinterprétée pour la façade nord du nouveau bâtiment face à l'ensemble ancien; elle établit un niveau de référence commun. Le mur de quartzite jaune, où pierres et ouvertures sont insérées de manière à en briser l'échelle pour n'être que le mur nord du volume, s'ouvre sur un grand hall traversant. Dès le portail d'accès au domaine, il est comme une énorme fenêtre à l'échelle du territoire et provoque la perception frontale du lac, avec un effet de zoom dans la profondeur de l'école.

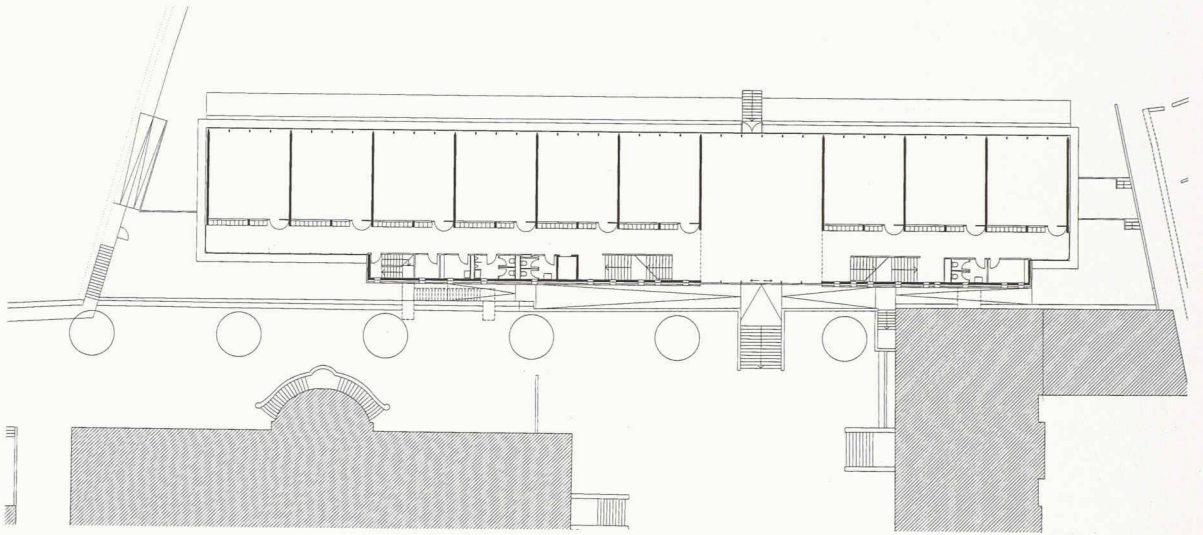
La modification de la masse donnée à la structure statique par une progression qui, du nord au sud, passe du mur massif à la légère colonne, propose une interprétation des indices d'ouverture vers le large donné par le site. Le système statique est conçu à la manière d'une pétrification de l'étage des classes pour articuler également le



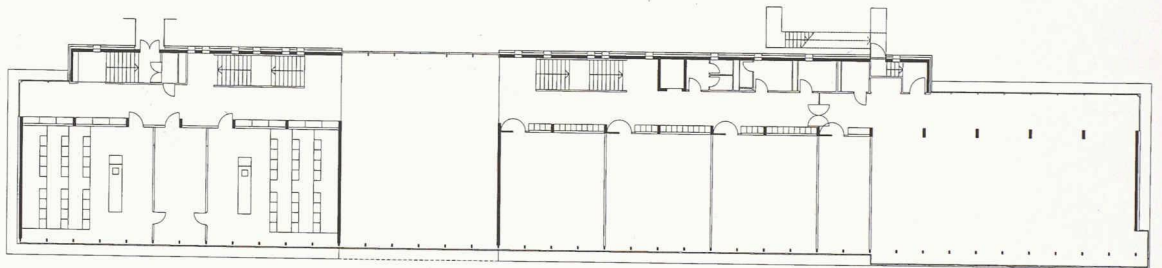
Vue sur l'entrée



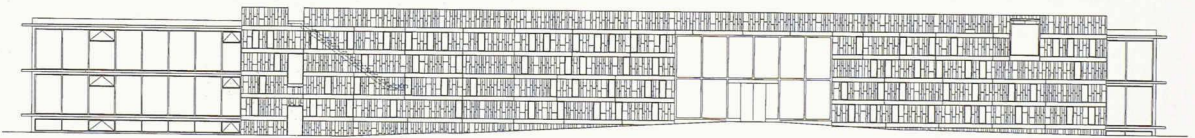
Façade en pierre



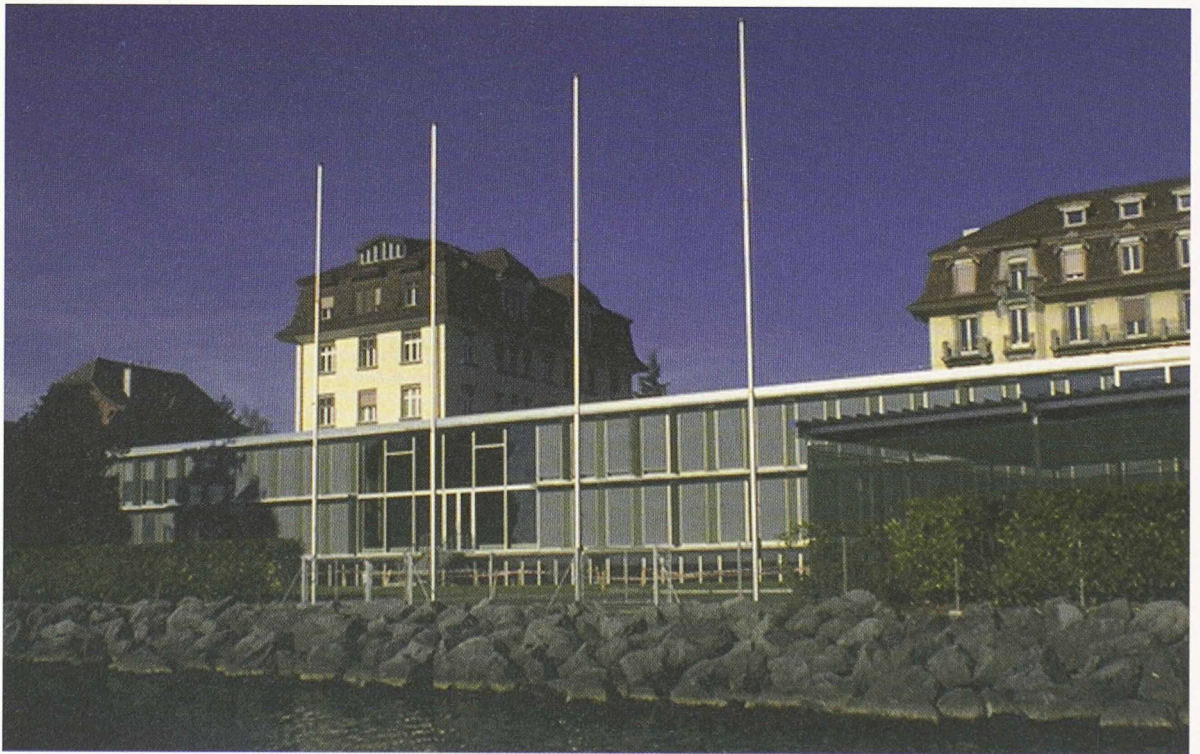
Rez-de-chaussée



Etage



Façade nord



Façade côté lac

thème fonctionnel. Là, au rez-de-chaussée supérieur, les neuf classes et le hall règlent les murs porteurs transversaux, créant un « étage-cadre » rigide, autorisant au rez-de-chaussée inférieur et au premier étage une ossature. Dès lors, les autres espaces (laboratoires, bibliothèque ou salle des maîtres) peuvent glisser librement dans cette structure pour trouver leur dimensionnement et l'autonomie nécessaire à leur caractère propre. Cet arrangement est, au delà d'une croyance naïve dans les vertus de la flexibilité, le résultat d'une recherche patiente de rationalité constructive, où le trou du grand hall traversant s'insère comme une exception.

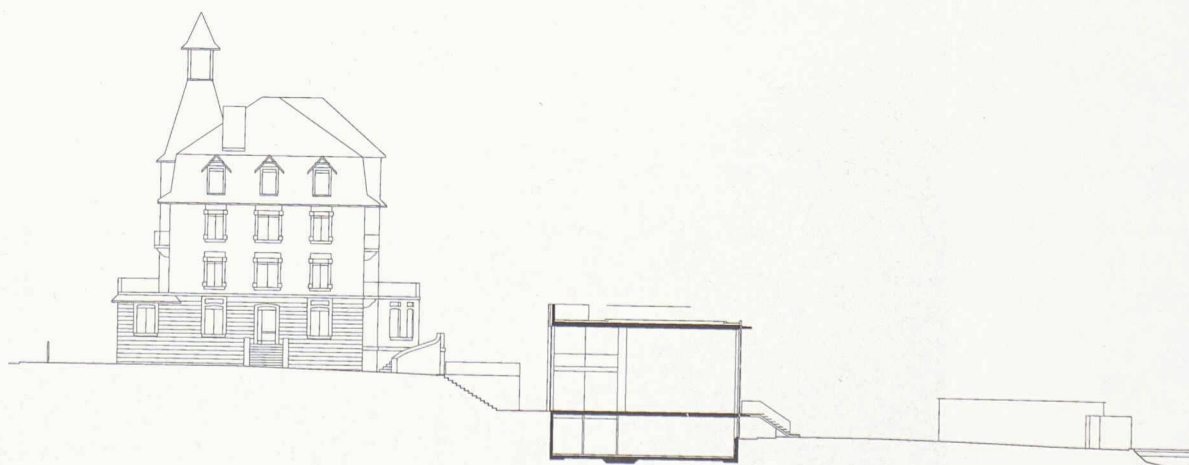
Sur la façade lac, de fins panneaux de résine translucide apparentés à la technologie nautique (la fibre de carbone enrobée de polyester) alternent entre les grands vitrages fixes du sol au plafond. Associé aux dalles prolongées de marquises, le paysage lacustre est ainsi projeté de manière séquentiel à l'intérieur des salles de classe. Cette matérialisation juxtapose la nature du rivage du lac et la nature pétrifiée dans le verre fibreux. Comme si la matérialité d'une construction (plus particulièrement son expression visible) était toujours issue d'une interprétation du temps, de la durée, de la destinée des choses.



Façade en panneaux de résine



Vue intérieure – coursive



Coupe transversale



Vue depuis le lac